HEPL
Haute Ecole de la Province de Liège

BACHELIER EN CONSTRUCTION
ORIENTATION BÂTIMENT

BACHELIER EN CONSTRUCTION
ORIENTATION BÂTIMENT

ÊTRE BACHELIER EN CONSTRUCTION – BÂTIMENT, C'EST :

- Participer aux études de projets d'architecture, de génie civil, de voirie… ;
- Posséder des notions en matière de Performance Energétique des Bâtiments ;
- Assurer la surveillance des chantiers et gérer des hommes de métier ;
- Rédiger des métrés et devis, être amené à les vérifier et les adapter lors de l'exécution des travaux ;
- Devenir un acteur du patrimoine, de l'environnement, en topographie, dans les bureaux d'études ou sur les chantiers ;
- Posséder une formation polyvalente et un savoir-faire solide dans tous les volets de la construction

QUELS SONT SES DÉBOUCHÉS ?

- Les entreprises de travaux publics et privés ;
- Les administrations et services publics ;
- Les bureaux d'études en architecture, en ingénierie ou de géomètre ;
- Devenir entrepreneur indépendant.

NOUVELLE ORGANISATION DES ÉTUDES

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT ET ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

La nouvelle organisation des études supérieures instaurée par le **Décret du 7 novembre 2013** - plus communément appelé « **Décret Paysage** » - prévoit l'agencement modulaire des diverses **A**ctivités d'**A**pprentissage (**AA** : cours théoriques, pratiques, projets, activités d'intégration professionnelle, stage, TFE/mémoire...) constitutives d'un cursus, regroupées en **U**nités d'**E**nseignement (**UE**).

CRÉDIT ECTS

Les **U**nités d'**E**nseignement d'un programme sont planifiées de manière à ce que la **charge de travail** de l'étudiant soit répartie de manière équilibrée sur l'ensemble de son cycle d'études (bachelier, master ou spécialisation). L'outil de mesure de cette charge de travail est le **crédit ECTS**, qui représente le travail de l'étudiant tant en présentiel que pour d'autres types d'activités (travail à la maison, visites pédagogiques...).

BLOC

Chaque **bloc annuel** prévoit **60 ECTS** répartis entre ses différents quadrimestres. Comme vous pourrez le lire dans les tableaux de cette brochure, les **U**nités d'**E**nseignement sont organisées au 1er quadrimestre *(Q1)*, au 2e *(Q2)* ou sur toute l'année *(Annuelles)*. Certaines d'entre elles peuvent être suivies au Q1 ou au Q2 en fonction de la répartition des étudiants dans des groupes.

RYTHME DES ÉTUDES

L'étudiant qui entame ses études doit inscrire à son programme annuel les 60 premiers crédits du cycle (soit les 60 crédits constituant le bloc 1 défini dans le programme détaillé de la section).

A l'issue du bloc 1, 3 situations peuvent être distinguées :

1. **L'étudiant a acquis les 60 crédits de son programme annuel.** L'année académique suivante, il lui est conseillé d'inscrire à son programme les 60 crédits du 2e bloc, pour permettre la prise en compte des paliers progressifs de l'apprentissage définis dans le programme détaillé de la section et pour répartir de manière optimale et équilibrée sa charge de travail.
2. **L'étudiant a acquis au moins 45 crédits.** L'année académique suivante, il doit inscrire à son programme les crédits non-acquis du bloc 1. Il peut compléter son programme annuel d'unités d'enseignement de la suite du programme du cycle. MINIMUM 60 CRÉDITS
3. **L'étudiant a acquis au moins 30 crédits.** L'année académique suivante, il doit inscrire à son programme les crédits non-acquis du bloc 1. Il peut compléter son programme annuel d'unités d'enseignement de la suite du programme du cycle, mais la charge annuelle de son programme ne peut pas excéder 60 crédits. MAXIMUM 60 CRÉDITS

L'étudiant n'est pas libre d'établir un programme « à la carte ». Il doit inscrire à son programme annuel les éventuels crédits non-acquis du bloc 1 et choisir ses unités d'enseignement dans les blocs suivants en respectant les contraintes découlant des notions de corequis et de prérequis.

(1) Les dates de début et de fin des quadrimestres sont les suivantes :
- 1er quadrimestre : du 14 septembre au 31 janvier
- 2e quadrimestre : du 1er février au 30 juin
- 3e quadrimestre : du 1er juillet au 13 septembre

APPRENDRE durant 3 blocs d'études pour obtenir le diplôme de

BACHELIER EN CONSTRUCTION – ORIENTATION BÂTIMENT

LA FORMATION

Année académique : 2019/2020

Bachelier en construction option bâtiment

Bloc : 1*

UNITES D'ENSEIGNEMENT		CREDITS	HEURES	PERIODE
	ACTIVITES D'APPRENTISSAGE			
Bureau d'études 1.1		4		Q1
	Bureau d'études DAO 1.1		45	
	DAO 1.1		15	
Bureau d'études 1.2		4		Q2
	BE-DAO 1.2		45	
	DAO 1.2		15	
Connaissance 1.1		2		Q1
	Connaissance 1.1		15	
Connaissance 1.2		2		Q2
	Connaissance 1.2		30	
Construction 1.1		3		Q1
	Construction théorie 1.1		30	
Construction1.2		4		Q2
	Construction labo 1.2		15	
	Construction théorie 1.2		30	
Dessin scientifique et technique 1.1		2		Q1
	Dessin scientifique et technique 1.1		15	
Dessin scientifique et technique 1.2		2		Q2
	DST 1.2		30	
Développement durable 1.1		2		Q1
	Thermique 1.1		30	
Développement durable 1.2		2		Q2
	Systèmes 1.2		30	
Electricité 1.1		3		Q1
	Electricité 1.1		30	
Mathématique 1.1		3		Q1
	Math 1.1		30	
Mathématique 1.2		3		Q2
	Math 1.2		45	
Sanitaire 1.1		3		Q1
	Sanitaire 1.1		30	
STAB. GC 1.2		3		Q2
	Béton - Stabilité - Génie civil- 1.2		30	
STAB: Mécanique des sols 1.1		2		Q1
	Mécanique des sols 1.1		30	
STAB: Résistance des matériaux 1.1		4		Q1
	Mécanique 1.1		60	
STAB: Résistance des matériaux 1.2		5		Q2
	RDM 1.2		60	
Stage d'observation		1		Q2
	Stage d'observation		20	
Topographie initiation 1.1		4		Q1
	Informatique 1.1		15	
	Topographie théorie 1.1		35	
Topographie voiries 1.2		2		Q2
	Voirie 1.2		30	
TOTAL		60	760	

*** Pour connaitre les prérequis des unités d'enseignement, consultez notre site www.hepl.be**

Année académique : 2019/2020

Bachelier en construction option bâtiment

Bloc : 2*

UNITES D'ENSEIGNEMENT		CREDITS	HEURES	PERIODE
	ACTIVITES D'APPRENTISSAGE			
Bureau des méthodes 2.2		4		Q2
	Bureau des méthodes 2.2		45	
Bureau d'études 2.1/2		8		Annuel
	BE 2.1/2		120	
Construction métallique 2.2		3		Q2
	Construction métallique 2.2		30	
Construction 2.1		2		Q1
	Construction 2.1		15	
Construction 2.2		2		Q2
	Construction 2.2		30	
DAO 2.1		4		Q1
	DAO 2.1		45	
DAO 2.2		3		Q2
	DAO 2.2		30	
Développement durable 2.2		3		Q2
	Environnement et développement durable 2.2		60	
Droit 2.2		2		Q2
	Droit 2.2		15	
Informatique 2.2		2		Q2
	Info 2.2		30	
Mathématique 2.1		4		Q1
	Math 2.1		45	
Organisation d'entreprise 2.1		5		Q1
	Organisation d'entreprise 2.1		45	
STAB 2.1		6		Q1
	Béton- Stabilité - Génie civil 2.1		45	
	Résistance des matériaux 2.1		30	
STAB 2.2		4		Q2
	Béton- Stabilité - Génie civil 2.2		30	
	Résistance de matériaux 2.2		15	
Technique d'expression 2.2		2		Q2
	Technique d'expression 2.2		15	
Topographie terrain 2.1/2		3		Annuel
	Topographie terrain 2.1/2		45	
Topographie théorie 2.1		3		Q1
	Techniques modernes 2.1		15	
	Topo théorie 2.1		30	
TOTAL		60	735	

*** Pour connaitre les prérequis des unités d'enseignement, consultez notre site www.hepl.be**

Un complément de formation plus spécialisée est proposé (durant le dernier bloc, au cours du 1er quadrimestre) au choix parmi les cinq orientations suivantes : gestion de projets, gestion de chantiers, gestion de l'environnement, gestion du patrimoine, topographie.

Année académique : 2019/2020

Bachelier en construction option bâtiment

Bloc : 3*

UNITES D'ENSEIGNEMENT		CREDITS	HEURES	PERIODE
	ACTIVITES D'APPRENTISSAGE			
Bureau d'études 3.1		7		Q1
	Bureau d'études 3.1		90	
Construction métallique 3.1		2		Q1
	Construction métallique 3.1		15	
Développement durable: développement territorial 3.1		3		Q1
	Développement territorial 3.1		30	
Développement durable: Droit 3.1		2		Q1
	Droit 3.1		30	
Développement durable 3.1		2		Q1
	Environnement et développement durable 3.1		30	
Histoire architecture 3.1		3		Q1
	Histoire architecture 3.1		30	
Hydraulique 3.1		2		Q1
	Hydraulique 3.1		30	
Marchés publics 3.1		2		Q1
	Marchés publics 3.1		30	
Sécurité 3.1		2		Q1
	Sécurité 3.1		25	
Stage 3.2		15		Q2
	Stage 3.2		250	
TFE 3.1/2		15		Annuel
	TFE 3.1/2		100	
TOTAL		55	660	

UE au choix :

Orientation Gestion de chantiers		5		Q1
	Gestion de chantiers 3.1		75	
TOTAL		5	75	

UE au choix :

Orientation Gestion de l'énergie et de l'environnement		5		Q1
	Gestion de l'environnement 3.1		75	
TOTAL		5	75	

UE au choix :

Orientation Gestion du patrimoine		5		Q1
	Gestion du patrimoine 3.1		75	
TOTAL		5	75	

UE au choix :

Orientation Gestion de projets		5		Q1
	Gestion de projets 3.1		75	
TOTAL		5	75	

UE au choix :

Orientation Topographie		5		Q1
	Topographie 3.1		75	
TOTAL		5	75	

Au terme de ces trois années de Bachelier, l'étudiant pourra accéder au Master en Sciences de l'ingénieur industriel ou au Master en alternance en Facility Management.
Info : hepl@provincedeliege.be

LA RECHERCHE EN HAUTE ÉCOLE

Depuis plus de vingt ans, des projets de recherche subsidiés sont menés au sein de nos équipes d'enseignants. Parmi eux, certains ont débouché sur des résultats remarquables comme la création d'une spin-off ou le dépôt et la valorisation d'un brevet international. Les domaines abordés sont très diversifiés. Ils couvrent les différents domaines des sciences de l'ingénieur qui historiquement ont été les premiers impliqués, mais s'étendent aujourd'hui à toutes les catégories de notre Haute École.

Faire de la recherche est une bonne occasion de proactivité pour notre enseignement. Elle permet aux enseignants porteurs de projets et à leurs étudiants de travailler avec les acteurs de la société dans les domaines de pointe de leur discipline. C'est aussi l'opportunité pour nos jeunes diplômés de trouver un premier emploi comme chercheur dans l'institution qui les a formés.

La Haute École a la volonté de poursuivre la bonne gestion des projets existants et de susciter la mise sur pied de projets nouveaux. Dans cette perspective, elle est à l'écoute du monde industriel et des organisations actives sur le terrain pour pouvoir répondre à leurs sollicitations et travailler en parfaite synergie.

La recherche en Haute École ne fonctionne pas en vase clos, mais constitue un point de rencontre entre les chercheurs, le monde extérieur, les enseignants et les étudiants, dans l'intérêt de tous.

PERSONNE DE CONTACT

Nathalie GERLACH
+32 (0)4 279 63 45
nathalie.gerlach@hepl.be

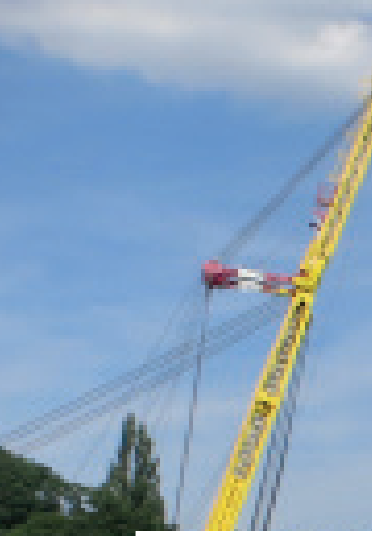

ASPECTS PRATIQUES

PRATIQUER LE MÉTIER

LORS DU 3e BLOC (250 HEURES)

Au travers de son « stage d'insertion professionnelle » de 14 semaines, il participera à différentes tâches du domaine choisi en faisant preuve d'adaptabilité et d'esprit critique, souvent dans des entreprises très intéressées de former leur futur personnel potentiel.

L'étudiant trouve sa voie dans un ou plusieurs domaines de la construction, qu'il s'agisse du travail sur chantier (études du terrain et calcul des terrassements, maîtrise des techniques constructives et des relations avec les différents corps de métier), ou du travail de bureau (gestion de projet, métrés, devis, dessin technique), mais aussi dans la promotion de produits en tant que technico-commercial.

ACQUÉRIR DES COMPÉTENCES EN LIEN DIRECT AVEC LE TERRAIN

L'équipe pédagogique, composée d'enseignants expérimentés et de professionnels du secteur, s'attache à proposer un cursus adapté à la demande du milieu professionnel, en associant étroitement théorie et pratique.

Notre Haute École est soucieuse d'offrir aux futurs diplômés une compétence professionnelle directement opérationnelle sur le marché de l'emploi.

La HEPL développe (grâce aux stages, séminaires, visites, formations continues, projets de recherche…) des partenariats multiples avec les milieux professionnels.

Les étudiants, tout au long de leur cursus et quelle que soit leur section, peuvent recevoir une information, une aide ou un soutien. En effet, la HEPL veille particulièrement à assurer à ses étudiants une écoute attentive et à leur faciliter les contacts avec ses équipes pédagogiques et administratives. Les étudiants bénéficient d'un accompagnement complet et personnalisé, depuis leur accueil jusqu'à leur insertion dans la vie professionnelle.

RÉUSSIR

Le **SERVICE D'AIDE À LA RÉUSSITE (SAR)** vous propose différents outils pour soutenir votre projet d'études et ainsi vous aider à le faire aboutir :

- test de français ;
- remédiations en maîtrise de la langue française ;
- remédiations en langues, mathématiques, biochimie… ;
- tables de conversation (langues étrangères et français) ;
- ateliers de méthodologie des études ;
- manuels d'auto-formation ;
- tutorat pédagogique ;
- ateliers de gestion du stress.

Le SAR vous propose aussi, tout au long de l'année, des **ENTRETIENS INDIVIDUELS** pour vous aider à faire le point sur votre méthode de travail et **VOUS ORIENTER** vers les différentes aides que la Haute École met à votre disposition. Les deux premières semaines de septembre sont consacrées à des activités préparatoires. Modules au choix : méthodes de travail (mémorisation, planification, synthèse…), remises à niveau (math, langues, chimie…), auto-évaluation.

Barbara YANS
Personne relais
barbara.yans@hepl.be

COMMUNIQUER

La Haute École met à disposition de ses étudiants et professeurs **L'ÉCOLE VIRTUELLE**, une **PLATEFORME INTERNET SÉCURISÉE** qui complète et prolonge la relation d'apprentissage et assure un rôle de communication tant pédagogique qu'administrative. Dès son inscription, chaque étudiant reçoit le code d'accès personnel qui lui permettra de naviguer sur cette plateforme virtuelle. Grâce à ce véritable campus virtuel accessible via n'importe quelle connexion Internet, chacun est en mesure de communiquer avec tous.

Une boîte aux lettres électronique de 10 Go est opérationnelle pour chaque étudiant sous la forme prenom.nom@student.hepl.be ainsi qu'un espace de stockage en ligne de 25 Go.

NOTES DE COURS

Conformément au décret du 19 juillet 2010, les notes de cours sont disponibles gratuitement en version électronique sur l'École virtuelle. Les étudiants ont également la possibilité de les acquérir en version papier auprès de la Haute École, via le pack de supports de cours. Il inclut les syllabus utilisés comme supports de cours par les enseignants. Les étudiants inscrits à la Haute École peuvent consulter le contenu de leur pack via l'École Virtuelle. L'achat du pack via la Haute École n'est pas obligatoire. Nous souhaitons simplement offrir ce service à un prix attractif et en garantissant la qualité de fabrication.

SUPPORTS DE COURS DE LA HEPL
Stéphanie DODEIGNE
Coordination
+32 (0)4 279 55 59
stephanie.dodeigne@provincedeliege.be

PARTIR EN ÉRASMUS

- Vous souhaitez perfectionner votre connaissance en langues étrangères ?
- Vous avez envie d'élargir votre horizon culturel ?
- Vous désirez rencontrer de nouvelles personnes et vivre de nouvelles expériences ?

Si c'est le cas, le Bureau des relations internationales peut vous proposer de participer à un programme de mobilité qui vous permettra de passer une année académique (ou une partie) dans une Haute École ou une Université partenaire, à travers le monde.

BUREAU DES RELATIONS INTERNATIONALES
Philippe PARMENTIER
Coordination
+32 (0)4 279 55 14
philippe.parmentier@hepl.be

BÉNÉFICIER D'INFRASTRUCTURES ADAPTÉES

La HEPL est attentive à fournir à tous ses étudiants un cadre de vie et un environnement de travail propices à leur formation et à leur épanouissement. Ils peuvent de la sorte profiter en son sein de ressources au carrefour des pédagogies et des métiers, avec notamment des **LABORATOIRES SPÉCIALISÉS**, ainsi que des **BIBLIOTHÈQUES** et **AUDITOIRES** équipés des **NOUVELLES TECHNOLOGIES** de l'information et de la communication.

Les étudiants disposent de plusieurs bibliothèques où ils peuvent consulter et emprunter des publications et revues spécialisées. L'ensemble des travaux de fin d'études réalisés à ce jour par les étudiants peuvent y être consultés.

ÊTRE REPRÉSENTÉ

Le **CONSEIL DES ÉTUDIANTS** a comme mission principale de représenter l'ensemble des étudiants au sein des différents organes de la Haute École. Le CEHEPL (Conseil des Etudiants de la Haute École de la Province de Liège) soutient les projets qui ont pour objectif l'épanouissement culturel, social, sportif et intellectuel des étudiants de la HEPL.

CONSEIL DES ETUDIANTS DE LA HEPL
cehepl@student.hepl.be

RECHERCHER UN EMPLOI

La **CELLULE EMPLOI** est à votre disposition pendant et après vos études (possibilité de déposer votre CV, de consulter des offres d'emploi ou jobs d'étudiant…). De plus, la Cellule Emploi vous accompagne après l'obtention de votre diplôme via un réseau alumni (conférences, renseignements administratifs, examens du SELOR, formations continues, nouvelles spécialisations…).

CELLULE EMPLOI
Marylène WRONA
+32 (0)4 279 55 50
marylene.wrona@provincedeliege.be

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS UN STATUT SPÉCIFIQUE

a. Le **SERVICE INCLUSION** accompagne tout étudiant de la HEPL, répondant aux critères de déficience avérée, trouble spécifique d'apprentissage ou maladie invalidante. Il pourra bénéficier d'un plan d'accompagnement individualisé (PAI), via un aménagement raisonnable et nécessaire à sa situation dans l'organisation, le déroulement et l'accompagnement de ses études y compris les stages et les activités d'intégration professionnelle.

SERVICE INCLUSION

Cindy STEFANOVIC - cindy.stefanovic@hepl.be

b. La **Cellule « Sportif de Haut Niveau »** peut aider l'étudiant à mener de front et à bien une carrière sportive et ses études via un allégement ou des aménagements d'horaires, notamment.

CELLULE SPORTIF DE HAUT NIVEAU

Renaud MARTENS - renaud.martens@provincedeliege.be

c. La **Cellule « étudiant-entrepreneur »** valorise, soutient et encadre l'étudiant qui souhaite obtenir le statut entrepreneur. Pour obtenir ce statut, il faut soit :
   - avoir un projet d'entreprise à développer pendant les études ;
   - être en phase de démarrage ou de reprise d'une entreprise ;
   - être déjà fondateur ou dirigeant d'une entreprise.

CELLULE ETUDIANT-ENTREPRENEUR

Sophie PORTIER - sophie.portier@hepl.be

TROUVER UNE AIDE FINANCIÈRE

Le **SERVICE SOCIAL DES ÉTUDIANTS** a pour objectif de favoriser l'accès aux formations à un maximum d'étudiants et de promouvoir l'égalité des chances de réussite au cours des études. Il apporte également des réponses aux problèmes que peuvent rencontrer les étudiants dans leur vie quotidienne et au cours de leur parcours académique.

SERVICE SOCIAL DES ÉTUDIANTS DE LA HEPL
Place de la République française 1
4000 Liège
+32 (0)4 279 69 69
hepl.servicesocial@provincedeliege.be

ÊTRE BIEN DANS SA TÊTE ET DANS SON CORPS

Le **SERVICE DE PROMOTION DE LA SANTÉ** est composé de médecins et d'infirmiers. Ceux-ci se consacrent non seulement aux bilans de santé des étudiants de première année, à la mise en ordre des vaccinations, mais aussi au développement de la qualité de vie et du bien-être à la Haute École, notamment au travers de projets santé.

SERVICE DE PROMOTION DE LA SANTÉ DE LA HEPL
pse.coordination@provincedeliege.be

L'**ASSOCIATION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT PROVINCIAL** (ASEP) propose à tous les étudiant s de la HEPL de participer, gratuitement, à de multiples activités sportives de loisirs, tout au long de l'année académique sur différentes implantations. Des compétitions sportives «interacadémiques» (HE/Université) sont également organisées par l'ASEP, en partenariat avec l'Aseus.

ASEP

Siège social ASEP Liège
Maison des Sportifs
rue du Gosson
4101 Jemeppe-sur-Meuse
asep.secretariat@provincedeliege.be

Coordinateur
Thomas ZAMBUTO
rue du Commerce, 14
4100 Seraing
+32 (0)4 279 73 55

RESTAURATION : la plupart des sites de la Haute École disposent d'une cafétéria qui propose une petite restauration ou d'un restaurant qui présente chaque jour à midi, soit une formule « self-service », soit un plat du jour chaud et un menu en variante.

A proximité des sites de la HEPL, on trouve également des sandwicheries, des restaurants et des brasseries qui offrent des repas de qualité à des prix raisonnables.

SE LOGER

LES ÉTUDIANTS DE LA HAUTE ÉCOLE ONT LA POSSIBILITÉ DE LOUER :

- soit une chambre dans un des internats provinciaux situés à proximité des différents sites de la Haute École ;
- soit un autre logement : kot, studio...

LES INTERNATS PROVINCIAUX

Habituellement, les internats sont ouverts du dimanche (20h) au vendredi (18h), à l'exception de l'internat de Seraing qui est également ouvert le week-end.
Tous les internats offrent des chambres individuelles équipées d'eau chaude et froide. Des douches, des salles TV et de détente, des kitchenettes sont également mises à disposition dans la plupart des internats.
Nos internats se situent à Seraing, Jemeppe, Liège, Herstal, La Reid et Verviers.
Toutes les informations sont disponibles sur notre site Internet :
www.hepl.be (onglet Services, Logement)

LES AUTRES POSSIBILITÉS DE LOGEMENT

Les secrétariats des étudiants disposent d'une liste de logements disponibles à proximité des sites de la Haute École (kots, studios, etc.).
Le **Centre J** répertorie et met à disposition les adresses de location. Il apporte aussi tous les renseignements utiles en matière de location (bail, assurance, caution...).
www.liege.be/jeunesse/centre-j

S'INSCRIRE

DROIT D'INSCRIPTION

Tous les étudiants sont tenus de verser un droit d'inscription aux cours (également appelé minerval), dont le montant est fixé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.
Pour l'année académique 2019-2020, il s'élève, pour les études de niveau « Bachelier », à :

- 175,01 € en 1er bloc et en 2e bloc (par année académique) ;
- 227,24 € en 3e bloc.

Pour les étudiants de condition modeste, le montant est ramené à :

- 64,01 € en 1er et en 2e bloc ;
- 116,23 € en 3e bloc.

Pour les étudiants bénéficiant d'une allocation d'études, le montant est ramené à :

- 0 €.

Certains étudiants provenant de pays hors Union Européenne doivent en outre payer un droit d'inscription spécifique qui s'élève à :

- 992 € par bloc.

CONTACT

SECRÉTARIAT DES ÉTUDIANTS
Laurent HOMBERT
Tél. +32 (0)4 279 70 84
laurent.hombert@provincedeliege.be

COORDINATION DE LA SECTION
Philippe SALSAC
philippe.salsac@hepl.be

ADRESSE & ACCÈS

BACHELIER EN CONSTRUCTION

- **Orientation Bâtiment**

Haute École de la Province de Liège
Rue aux Laines 21
4800 Verviers

Bus :
arrêt « Verviers Gare Centrale »
(lignes 69-138-288-294-295-
388-390-393-395-701-702-
703-705-706-707-708-709-
717-724-725-727-738)

Train :
arrêt « Verviers Gare Centrale »

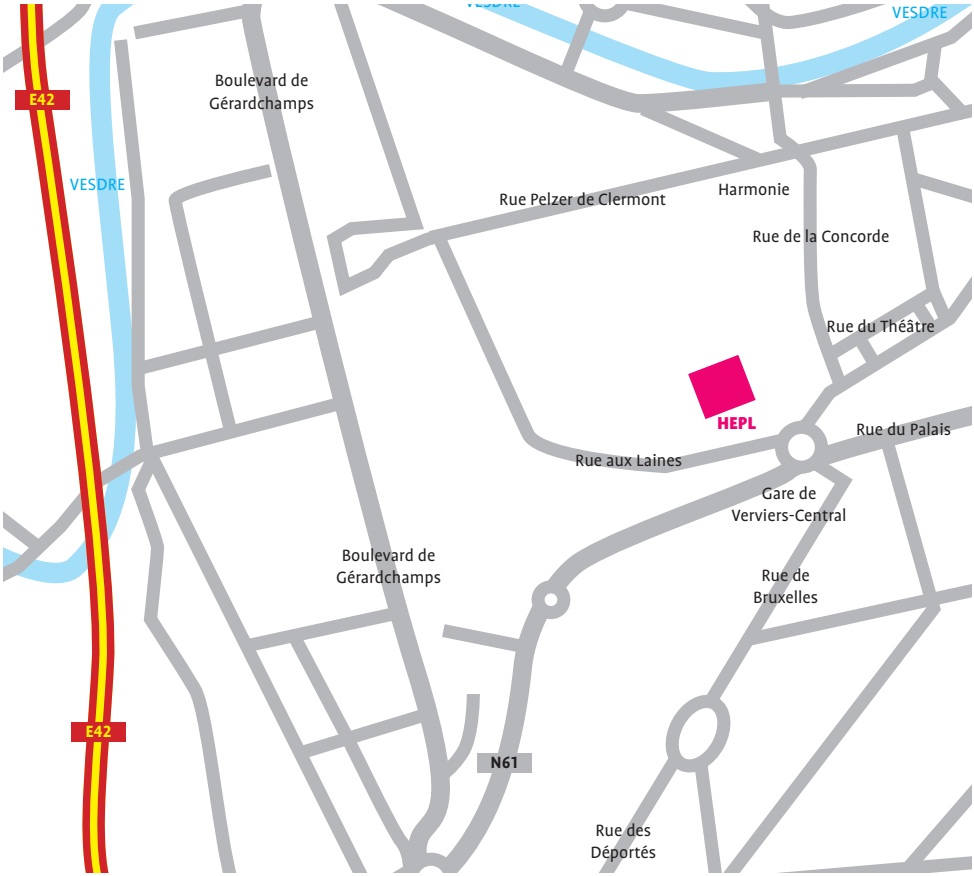

Découvrez toutes nos formations sur

www.hepl.be

CONTACT
hepl@provincedeliege.be
04 279 55 20

2019-2020

BACHELIER EN CONSTRUCTION
ORIENTATION BÂTIMENT

Editeur responsable : Province de Liège, place St Lambert 18A - 4000 Liège - PAO SPIC DGE Seraing

www.hepl.be

Haute Ecole de la Province de Liège
Siège social : Avenue Montesquieu 6 - 4101 Jemeppe-Sur-Meuse

PÔLE ACADÉMIQUE
LIÈGE-LUXEMBOURG

HEPL
Haute Ecole de la Province de Liège